

Compte rendu de la réunion de bureau du Conseil d'administration du 18 mai 2021

Personnes présentes

Laurent Lesage :	président
Christine Roumilhac :	vice présidente
Françoise Leclerc :	trésorière
Corinne Gondek :	secrétaire
Martin Monot :	secrétaire adjoint
Pascal Bonne :	membre
Jean-Claude Levern :	membre
Cyril Logeart :	membre
Adolphe Mendy :	membre
Bernard Tournier :	membre
Jean-Claude Miremont :	membre
Daniel Lecluze :	membre
François Méchin :	consultant
Marie Hélène Farbos :	conseillère municipale
Mehdi El Gargati:	conseiller municipal

Vote sur création d'un nouveau logo ASL

La création d'un nouveau logo a été abordée dans la réunion de la commission « digitalisation » ; souhait de dépeussier le logo ASL. Le président s'est déjà renseigné auprès de professionnels et il serait possible d'obtenir un nouveau logo pour un coût avoisinant les 300 euros.

Les sections Football, Handball, Badminton utilisent le jaune et noir pour les tenues et les panneaux. Il est délicat de changer les couleurs.

Vote sur le principe de la création d'un nouveau logo : 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité.

Vote tarification section judo

Il a été proposé à Antoine Bienne une nouvelle convention, après avoir fait un tour d'horizon des clubs des environs. La cotisation moyenne est de 250 euros, donc nettement inférieure à 400 euros, cotisation de la section de judo.

Une cotisation élevée ferme la porte à certaines familles étant donné le prix exorbitant pour 1 h de cours.

L'ASL souhaite continuer avec Antoine Bienne, mais en diminuant la cotisation (entre 240 et 260 euros) pour avoir plus d'adhérents. En plus de la cotisation, il y a 40 euros de frais d'adhésion plus 40 euros de licence, en plus des 400 euros de cotisation.

Il est important que l'ASL soit crédible et propose un tarif acceptable. De plus le mode de fonctionnement n'est pas satisfaisant car il n'y avait pas de contrat.

Il est rappelé que c'est à la section de voter la cotisation.

Le conseil souhaite rendre l'activité accessible à plus d'adhérents. Il demande que la section judo limite le montant de la cotisation à 260 euros.

Vote : 0 contre, 1 abstention, adopté

Point sur les travaux de la première commission communication et digitalisation

Retour de Christine ROUMILHAC, rapporteur de la commission.

La commission s'est réunie le 3 mai. Participants : Cyril Logeart, Laurent Lesage, Martin Monot, Christine Roumilhac.

La commission souhaite améliorer la visibilité de l'ASL et faciliter l'utilisation d'outils numériques.

Modification du logo ASL : l'actuel Logo ASL date et manque d'attrait. La commission aimerait le modifier et rajeunir l'image de l'ASL.

Projet de distribuer un tee-shirt ou sweat marqué du nouveau logo pourrait être distribué à chaque bénévoles et enseignants des sections ASL présents au Forum des sports prochain.

Le site Internet créé en 2018 est à moderniser, à faire vivre. Possible de créer une page Facebook- Organisation de manifestations.

Simplifier et harmoniser la gestion administrative et comptable des sections. Aider la trésorière qui a beaucoup de travail. Il a été évoqué l'embauche d'un comptable. Il existe des outils numériques adaptés à la gestion administrative et comptable. L'ASL aurait une centralisation des activités des 18 sections sur un seul support.

Présentation du projet de logiciel AssoConnect.

Le coût d'une telle plateforme avoisinerait les 3000€ par an.

Le frein d'un tel outil numérique est la prise en main et la formation des utilisateurs et amène à réfléchir sur la « conduite du changement » à tenir.

Il serait souhaitable de commencer la mise en place de cet outil à la rentrée prochaine 2021 et laisser aux sections une année pour assimiler et mettre à jour leurs informations et ainsi obtenir un vrai démarrage compatible ASL pour septembre 2022.

L'ASL pourra mettre en place des sessions de support et d'accompagnement des sections demandeuses. Il est possible aussi d'envisager de prendre en contrat d'apprentissage un jeune étudiant pour aider ces mêmes sections dans l'utilisation de cet outil. L'objectif est de faciliter la vie des sections et de rendre plus lisible la gestion des sections.

Une vidéo présentant AssoConnect version omnisport est partagée. Ce logiciel permet de gérer les cotisations (ex : règlement en ligne, adhésion mensuelle possible, relance des adhérents), convocations aux AG, matchs, de gérer la comptabilité (il existe différents modules), de créer un site et de le modifier. Ce logiciel collaboratif permet plus de 50 fonctionnalités.

Cyril a rencontré une commerciale de FranceConnect. Piste envisagée : l'ASL prendrait un abonnement pour toutes les sections.

Retour d'expérience de cet outil par la section Badminton et Escalade

Christelle Lanctin de la section Badminton témoigne de son expérience. La prise en main de cet outil tout en un est très facile.

Le logiciel est utilisé pour les paiements en ligne, le suivi des inscriptions, définir des groupes de distribution de documents, effectuer des statistiques, envoyer des messages et convocations, gérer les stocks de matériel, de créer un site Internet, de transmettre automatiquement des attestations.

Il est nécessaire en amont de tout mettre à plat, de définir qui administre le site, qui y accède...

Mathieu Trioreau et Romain Delacroix de la section Escalade utilisent aussi AssoConnect depuis un an. Leur retour est très positif. Les différentes fonctionnalités permettent de gérer la communauté : cotisation pour durée variable, création de groupes pour les séances, création de modèles qui peuvent être réutilisés, possibilité de cibler certains adhérents, faire des statistiques sur les e mails, créer des listes indépendantes (ex : adhérents qui font des stages pendant les vacances), gérer les évènements (gratuits ou non, inscription en ligne possible), création d'un site avec un référencement (sans connaissance Web, il est possible de créer des contenus).

Le logiciel est conforme à la RGPD (les adresses mail n'apparaissent pas), possibilité de se désinscrire des mails. On est cependant limité pour intégrer une vidéo. Il est possible de gérer les licences, mais sans communication avec la Fédération. Pour la partie compta, il est souhaitable d'avoir des connaissances comptables.

Dans la section Gymnastique, ce logiciel est mis à disposition par la Fédération. Un support de formation est nécessaire. Un accompagnement par AssoConnect est possible.

La section Football utilise ce logiciel appelé Footclub.

Point COVID : politique d'indemnisation des sections, plan de reprise

A la suite du mail adressé aux sections, Martin Monot a eu le retour de 10 sections sur 18. Le fonctionnement est différent pour chaque section. Il est prévu des remises sur cotisation. Des remboursements sont compliqués à mettre en œuvre.

La trésorière explique qu'il n'est pas possible de faire des remboursements en don comme cela a été émis par certaines fédérations (besoin d'une facture).

Une rencontre avec le président de la section Handball a eu lieu. Après encaissement des cotisations, la section va procéder à des remboursements.

En ce qui concerne la section Karaté, il n'y a aucun mouvement sur le compte depuis octobre. Pourtant il y a des cours. Malgré plusieurs mails, la trésorière n'a pas de retour.

Questions diverses :

Le gymnase réouvre le 9 juin prochain.

Il est prévu un courrier du président aux sections pour signaler la fin du chômage partiel le 8 juin.

Le solde du chômage partiel est demandé par la trésorière. Les éléments concernant les mois d'avril, mai, juin seront transmis aux sections en juillet.

La date du forum des sports n'est pas fixée pour l'instant. Faire en sorte qu'un maximum de personnes y participent.

La section Football sera présentée au prochain CA.

Réponse à la question d'Adolphe Mendy

La trésorerie peut-elle financer les projets présentés à l'ASL par ses sections sportives ?

La plupart des sections ont essayé de poursuivre les activités, mais beaucoup ont été en chômage partiel. A la suite du COVID, des dépenses comme des arbitrages, des déplacements

n'ont pas été faites. Dans certaines sections (ex : tennis), des provisions sont faites en vue du départ en retraite de salariés.

L'ASL va essayer de travailler avec les sections en difficultés.

La prochaine réunion de CA est prévue le 2 juin à 18 h.

Le Président
Laurent Lesage

La secrétaire
Corinne Gondek